



Tél. 94.46.27.19

Comité Départemental
Cycliste du Var

Immeuble « L' Hélianthe » - La Rode

Rue Emile Ollivier
83000 TOULON

Tour du VAR 2010

COMMUNIQUE N°1

Extrait du règlement Tour du VAR 2010

Minimes – Cadets

1° étape	4 avril VC Draguignan	3° étape	8 mai OCCV- Draguignan
2° étape	25 avril VS Carçois		

Classement individuel

Il sera établi un classement au point en fonction du classement officiel de chaque course-étape (classement établi d'après les états de résultats des commissaires)

Classement Général: en cas d'égalité de points au général, les coureurs seront départagés de la façon suivante

- la meilleure place aux différentes étapes
- les places cumulés aux différentes étapes
- le plus jeune

MINIMES Points attribués à chaque étape :
25-20-17-14-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2
et ensuite 1 pt de présence

Un maillot sera remis au premier du classement général

Le coureur s'engagera à le porter à l'étape suivante

A l'issue de chaque étape, les coureurs devront rendre leur dossard au club organisateur

Dès la 2° étape les coureurs auront les dossards d'après le classement général

CADETS

ATTENTION A L' ATTRIBUTION DES POINTS

Points attribués à la **1^{ère} étape** (les 15 premiers marquent des points)

25-20-17-14-12-11-10-9-8-7-6-5-4-3-2
et ensuite 1 pt de présence

à la **2^{ème} étape** (les 15 premiers marquent des points)

30-27-24-21-18-16-14-12-10-9-8-7-6-5-4
et ensuite 2 pts de présence

à la **3^{ème} étape** (les 15 marquent des points)

40-35-30-25-20-18-16-14-12-11-10-9-8-7-6- et ensuite 3 pts de présence

A partir de la 30^{ème} place les coureurs seront classés exéquo

Pour être récompenser au classement général, les coureurs devront participer à toutes les étapes

A la dernière étape

Les 8 premiers minimes et les 8 premiers cadets du classement général final

Les trois premiers cadets du GPM

Les premières équipes du classement général minimes et cadets devront être obligatoirement présent à la réception sous peine de perdre leur droit (classement général)

Classement par équipes

Il sera établi par addition des places obtenues sur 3 Coureurs pour les cadets et 2 coureurs pour les minimes classés aux classement général

article 15: en cas d'impondérable dans le règlement, Monsieur Adrien GHIGO pourra apporter les modifications nécessaires au bon déroulement du Tour du VAR 2010

Classement GPM (cadet uniquement) Voir communiqué n°2 (spécial règlement GPM)